

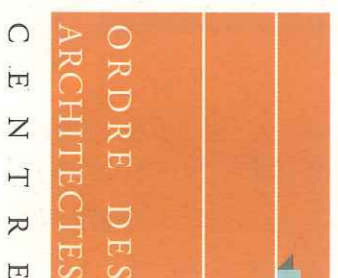
# édifice

JOURNAL DE L'ARCHITECTURE EN RÉGION CENTRE

édition  
spéciale

FORMATION ET  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

## édito



**C'**est grâce au soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre que ce numéro spécial a pu voir le jour.

Cette publication est principalement consacrée aux notions de Développement Durable et aux préoccupations environnementales qui représentent désormais des éléments majeurs dans la démarche architecturale.

Est également abordée l'accessibilité à la commande publique, de plus en plus lourde et complexe pour les équipes de maîtrise d'œuvre, pénalisant aussi bien les donneurs d'ordre que nos agences.

Face à ces nouvelles orientations, à l'absolue nécessité d'agir dans un esprit de « transversalité » afin de multiplier les échanges de savoirs, un partenariat a été formalisé par la création d'un pôle de formation du cadre de vie, de l'architecture et du paysage en région centre.

Enfin, je voudrais remercier Monsieur Jean-Vincent VALLIÈS, Président de la Commission d'Appel d'Offres au Conseil Régional du Centre, notre confrère et Maire de SALBRIS, Jean-Pierre ALBERTINI, qui se sont prêtés à cet entretien orchestré par Jean-Jacques TALPIN, journaliste.

Frédéric SKARBEEK, Président du CROA Centre



## UN PAS IMPORTANT EN FAVEUR DE LA FORMATION

La création le 11 mai dernier d'un pôle de formation du cadre de vie, de l'architecture et du paysage en région Centre constitue un pas important dans notre démarche partenariale. En effet, à côté du Conseil de l'Ordre des Architectes, d'autres partenaires se sont engagés : la Région Centre, la Maison de l'Architecture du Centre, l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois, le Domaine Régional de Chaumont-sur-Loire. Tous ces acteurs régionaux de l'architecture et de l'urbanisme durables et responsables sont ainsi liés dans une démarche commune pour favoriser la formation des différents acteurs notamment des élus et maîtres d'ouvrages. Cet objectif inclut une démarche environnementale globale, des coûts maîtrisés, la prise en compte des enjeux d'efficacité énergétique. Tout cela suppose de mobiliser, dans un esprit de transversalité et de multiplication des échanges de savoirs, une bonne formation initiale de ces acteurs mais aussi la remise à niveau professionnelle permanente. Sans être un aboutissement, le pôle de formation est une étape dans un processus déjà bien engagé depuis plusieurs années avec l'élaboration en 2005 par le Conseil de l'Ordre des Architectes de la Charte du Développement Durable, avec la signature en 2009 d'une « Charte Régionale de la Construction Durable » et par la publication en 2010 du guide « Maires et Architectes ». À chaque fois, les architectes sont au cœur de cette démarche partenariale.

### SOMMAIRE

P2

Interview  
Jean-Vincent  
Vallies

P3

18 propositions  
Interview  
Jean-Pierre  
Albertini

P4

L'académie  
d'architecture  
Pierre Biarreau  
In situ  
Christian Gimonet  
Architecture,  
écologie et génie  
des lieux



## Interview



### Jean-Vincent VALLIÈRES

**On ne peut pas penser le travail de la collectivité sans l'homme de l'art !**

**Le conseiller régional, Jean-Vincent Vallières, président de la commission d'appel d'offres de la région Centre et président des jurys, par ailleurs maire de Chécy dans le Loiret, plaide pour une meilleure formation des élus. Il nous explique ses engagements notamment pour une architecture et un urbanisme durables et responsables.**

#### QUELLE EST LA PHILOSOPHIE QUI RÉGIT VOTRE ACTION À LA RÉGION ?

Il y a un véritable engagement du Président de la région concernant la commande publique : les membres de la commission d'appel d'offres sont les mêmes que ceux des jurys afin d'apporter de la visibilité et surtout de la cohérence dans les choix. Cela nous conduit à suivre les projets de la conception à la livraison avec des visites de chantiers, dans le neuf comme en réhabilitation. Notre engagement porte aussi sur le développement durable avec l'adoption d'une « charte de construction durable » qui a été signée par de nombreux partenaires. Toute notre commande publique – les lycées comme le vélodrome de Bourges, le Frac ou les chantiers de réhabilitation-est ainsi interrogée à l'aune de cette charte et de notre Agenda 21. Chaque opération bénéficie des mêmes critères notamment sur les questions d'énergie et de matériaux qui conditionnent la pérennité et la durabilité de nos constructions. Cette démarche de développement durable prend aussi en compte les questions de maintenance, d'usage et d'entretien des futurs bâtiments.

#### COMMENT FAVORISER LE LIBRE ACCÈS DES ENTREPRISES À LA COMMANDE PUBLIQUE ?

Il faut trouver les moyens de mieux accompagner, d'informer, de soutenir les PME pour qu'elles puissent accéder à la commande publique au même titre que les grandes entreprises. De nombreuses PME rencontrent des difficultés pour répondre aux appels d'offres avec des procédures balisées et très cadrées. Il faut travailler avec les fédérations professionnelles du bâtiment et avec les architectes mais aussi interroger les modalités techniques de mise en œuvre des cahiers des charges des appels d'offres. C'est pourquoi nous sommes favorables à l'allotissement mais surtout à la mutualisation des moyens en incitant les PME à se grouper pour répondre. Cela dit, il faut aussi que les élus et les techniciens cherchent à simplifier des procédures déjà complexes.

#### QUEL RÔLE ATTRIBUEZ-VOUS AUX ARCHITECTES ?

Un rôle évidemment éminent et de référence en matière de création de travaux. On ne peut pas penser le travail de la collectivité sans l'homme de l'art dans toutes ses fonctions de créateur, d'homme de chantier, de technicien spécialiste de projets de plus en plus complexes techniquement, d'intermédiaire entre les élus, AMO et intervenants de plus en plus nombreux. Notre chance en région est de recevoir de nombreuses réponses d'architectes à nos projets ce qui rend d'ailleurs difficile le processus de sélection et de choix. Nos critères sont bien sûr objectifs, sans nier une part de subjectivité car l'architecture n'est pas une science exacte. Nous sommes de plus en plus exigeants et avec le recul et l'usage d'un bâtiment nous pouvons aussi être conduits à critiquer des choix architecturaux.

#### COMMENT FAIRE PASSER VOS MESSAGES AU NIVEAU DES ÉLUS DE TERRAIN ?

Le développement durable impacte l'aménagement du territoire. Quelle que soit la consultation, pour un petit comme pour un grand projet, notre cahier des charges intègre des critères de développement durable. C'est vrai également pour nos politiques territoriales. Dès que le Conseil Régional accorde une subvention, le projet doit passer sous les fourches caudines du développement durable. Je crois que les élus ont bien pris conscience de cela et qu'ils l'ont intégré dans leurs pratiques quotidiennes avec souvent le conseil des architectes. Les associations d'élus ont également fait leur travail pour assurer cette transition. Mais les petites communes, malgré les soutiens externes dont elles peuvent disposer, n'ont pas toujours les moyens humains et matériels pour suivre totalement ces projets. Certes, les élus reçoivent de l'information, souvent trop d'informations qui les noient. Parfois sans techniciens ou sans services structurés, ces petites communes manquent d'expertise. Il faut donc y répondre par de la formation.

#### Y-A-T-IL VÉRITABLEMENT UNE DEMANDE DE FORMATION ?

Je le crois, car cette formation est indispensable pour bien intégrer toutes les dimensions du développement durable dans des opérations communales d'aménagement ou de construction. Ce sera le rôle de la plateforme de formation qui permettra de fournir à tous les élus qui le souhaiteront la même formation, la même information pour des opérations partagées. Quel que soit leur territoire, les élus ont souvent les mêmes problèmes : l'accessibilité ou les PLU par exemple. Je me félicite de l'initiative de créer ce pôle de formation que pilote la Maison de l'Architecture avec le Conseil de l'Ordre des Architectes mais aussi avec le Domaine Régional de Chaumont et l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois. Nous avons du potentiel dans cette région : on savait jusqu'à présent mettre en musique nos grands objectifs, mais il manquait l'outil de mise en œuvre : ce sera le pôle de formation.

#### COMMENT ORGANISER CETTE FORMATION ?

Le pôle de formation doit permettre une démarche pragmatique et simple, qui avance pas à pas, et qui soit tout le contraire d'une usine à gaz. Je crois que les élus peuvent dégager régulièrement une demi-journée ou une journée pour se former. Mais il faut aussi aller à leur rencontre au plus près d'eux, décentraliser ces formations dans la région. Cela correspond bien à la volonté de la Région de réformer ses politiques territoriales autour de 26 bassins de vie qui dépassent les limites administratives ou politiques. Il faut trouver la meilleure échelle pour favoriser la réflexion collective, la cohérence des aménagements sur les territoires en termes de transport, de logement, de vie quotidienne. C'est vrai aussi pour l'architecture et l'urbanisme responsables et durables. En matière de formation des élus, je pense qu'il y a sans doute une priorité à travailler sur l'élaboration des cahiers des charges, la préparation de la commande publique, les appels d'offres. Mais je fais confiance aux professionnels pour proposer les meilleures réponses aux attentes des élus de terrain.

**Lycée du Subdray**  
Architectes : Atelier Carré d'Arche  
associé à l'Atelier Bosredon-Piétu  
Maître d'ouvrage : Région Centre





Journal édité par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, 44-46 quai St-Laurent, 45000 Orléans  
 Tél. 02 38 54 09 99  
 Fax 02 38 42 04 23  
 Réalisation : Force Motrice  
 Photos : CROA/MA  
 ISSN en cours  
<http://centres.architectes.org>

(1) XVIII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> - « Compagnie Royale » : F. Blondel, Hardouin-Mansart, J.A. Gabriel, Le Notre, Soufflot, Chalgrin...  
 (2) Société Centrale au XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> : Baltard, Visconti, Lahnouste Garnier, Prost, Pontremoli...  
 (3) Société Impériale au XIX<sup>ème</sup> : Baltard, Belanger, Peyre, Vaudooyer, Vignon...  
 (4) De nos jours : des Français tels Charpentier, Jaqui, Nouvel, Andreu, Ziemetov, Winzola, Pistré et Valode, Zublena, etc. et des Etrangers tels Norman Foster, Oscar Niemeyer, Piano et Rogers, Kenzo Tange, J.L. Serr, J. Tschumi, Aalto, Mies Van der Rohe, R. Neutra...

**COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION :**  
 Elke MITTMANN,  
 Directrice de la Maison de l'Architecture du Centre

**SCÉNARISTE :**  
 Christophe MOREAU,  
 Orléans

**GRAPHISTE :**  
 Guillaume ETLINGER,  
 Bourges

**DATES DE L'EXPOSITION :**  
 13/12/2012 au 5/01/2013

**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
 Du mardi au samedi de 14h à 18h, Fermé les jours fériés. Entrée libre.

**CONTACT PRESSE :**  
 Astrid RAPPEL,  
[astrid.rappel@gmx.net](mailto:astrid.rappel@gmx.net)

**CONTACT :**  
 La Box, Ensa Bourges  
 Chloé NICOLAS,  
[la.box@ensa-bourges.fr](mailto:la.box@ensa-bourges.fr)

**MAISON DE L'ARCHITECTURE DU CENTRE :**  
 Ludvine DOS SANTOS,  
[mdacentre@wanadoo.fr](mailto:mdacentre@wanadoo.fr)

Liberté • Égalité • Fraternité  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



Ministère  
**Culture**  
**Communication**

## L'Académie d'architecture

### D'où vient-elle ? C'est une longue histoire de plus de trois siècles, entrecoupée de disparitions et de renaissances du XVIII<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

En 1671, création par Colbert de « l'Académie Royale d'Architecture » supprimée en 1789 et 1793 à la Révolution Française (1). « La Société des Architectes » apparaît en 1811 et en 1818 « l'Académie Royale d'Architecture » à laquelle succède la « Société Centrale des Architectes (2) » en 1843. Son objectif était la conservation de son exercice et l'encouragement à la qualité des constructions.

Devenue, le 4 août 1865, « Société Impériale », elle est reconnue d'utilité publique (3). C'est enfin en 1874 que paraît un décret instituant le Diplôme d'Architecte. Ce n'est qu'en décembre 1940 qu'une loi créera l'Ordre des Architectes subordonnant le port du titre à l'obtention préalable du diplôme.

À partir de 1953, l'Académie d'Architecture se consacre exclusivement à la promotion de la qualité architecturale. Elle n'est plus en charge des intérêts professionnels, qui sont du ressort de l'Ordre et des syndicats. Même reconnue d'utilité publique, elle n'a pas une mission de « service public » et n'en a pas les obligations, ni les Tutelles. Elle peut donc agir en toute « liberté » et participer au débat de l'Actualité Architecturale. Les membres de l'Académie ne sont pas « à vendre » mais ils représentent par la diversité de leurs sensibilités et de leurs expériences, un capital d'option inestimable.

Il s'agit donc de l'abandon d'un objectif corporatiste au profit d'un objectif qualitatif, et d'un objectif qui est davantage de l'ordre de la pensée que de la pratique professionnelle. L'Académie

se reconnaît comme lieu de réflexion, de débat, de formation d'opinion. Ses objectifs :

- Promotion de la qualité de l'Architecture et de l'Aménagement de l'espace ; l'encouragement à leur enseignement.
- Assistance dans les domaines de l'art et de la technique tant au maître d'ouvrage public ou privé, qu'à l'homme de l'Art.
- Rédaction et publication d'avis et de communications relatifs à toutes les questions concernant l'Architecture et l'Urbanisme.
- Recherche et conservation des documents concernant l'histoire de l'architecture et les architectes.

Le recrutement se fait par élection, sans visites préalables comme à l'Académie Française. Il y a au maximum 300 architectes, hommes et femmes, Français et Etrangers, ainsi que des membres associés non architectes mais œuvrant pour l'Architecture et l'Urbanisme (4). Ce recrutement est fait à priori parmi les meilleurs dans leur domaine.

Quel est son public ? Bien entendu des architectes, mais aussi des étudiants, des créateurs, des maîtres d'ouvrage et toutes personnes s'intéressant à l'Architecture et à l'Urbanisme.

Son activité peut être résumée de la façon suivante :

- Certains fonds d'archives remis dans une bibliothèque comportant plus de 2000 ouvrages du XVIII<sup>ème</sup> siècle à nos jours, inestimables pour certains.
- Des conférences libres ou par cycles avec thème.

## INSITU : Christian Gimonet

### architecture, écologie et génie des lieux

Il s'agit de la première exposition monographique consacrée à l'œuvre de l'architecte installé à Bourges, Christian Gimonet. C'est la première, également, d'une série d'expositions monographiques que nous espérons longue, conçue et réalisée par la Maison de l'Architecture du Centre. Elle montre un panorama élargi du travail de Christian Gimonet qui couvre plus de quarante années de productivité théorique et pratique.

L'exposition insiste à travers une diversité de documents (dessins, plans, photos, maquettes, interviews) sur les quatre grands principes fondamentaux du travail de l'architecte à partir d'une sélection de projets et de réalisations [plus de 250 jusqu'à aujourd'hui].

Christian Gimonet est, tout d'abord l'un des premiers architectes en France, à partir de la fin des années 1960, à mettre l'accent sur la question de la réhabilitation des friches industrielles urbaines et à s'intéresser plus largement à la question du patrimoine urbain.

Il est par ailleurs l'un des pionniers en France, à partir de 1969, de la maison bioclimatique, en mettant au centre de sa réflexion, l'impact de l'environnement sur la construction et la forme architecturale.

La prise en compte de l'histoire d'un lieu, de sa morphologie, de sa géologie ouvre alors un champ de travail encore plus vaste que Christian

Des expositions (celle de Labrouste au Musée d'Orsay)

Des séminaires sur le débat architectural tel celui de décembre 2012 : « les enjeux du patrimoine architectural du XX<sup>ème</sup> siècle ».

Des publications telles que les « cahiers de l'Architecture ».

La promotion de l'Architecture donnant lieu à de nombreux prix :

- Prix du livre d'Architecture, Prix de la Recherche Architecturale, Prix de l'Architecture et du Bâtiment (50 à 60 architectes, ingénieurs, archéologues, jeunes architectes collaborateurs, entrepreneurs et artisans).
- Promotion des Jeunes Talents avec le Prix du Meilleur Diplôme, de la Recherche en Urbanisme.
- Bourses d'études à l'étranger.

En conclusion, il ne faut pas confondre Académie et Académisme.

L'Académie est un organisme vivant au rythme de notre société et réfléchissant à son avenir dans le domaine de l'Architecture et de l'Urbanisme. P. BLAREAU (Novembre 2012)

#### Prix attribués dans le Loiret :

- CLÉMENT :** Archéologie
- GUILLEMIN :** Ingénieur Bâtiment
- SALLE :** Assistant chantier dans un cabinet d'architecture
- POIGNARD :** Secrétaire de Direction dans un cabinet d'Architecture

Gimonet, à la suite de quelques auteurs, appelle le génie du lieu. Cette approche est guidée par une prise en compte qui s'est affirmée au fil des ans, de la question du développement durable.

Enfin, à partir des années 1980, Christian Gimonet en association avec des industriels, est l'inventeur et le promoteur, notamment dans le domaine du logement collectif, de nouvelles formes standardisables de constructions en bois. A partir de 1981, il a été lauréat d'une dizaine de programmes nationaux engagés par le Ministère de l'écologie organisés autour de la filière bois, touchant aussi bien la maison individuelle que la réhabilitation de l'habitat collectif.

Christian Gimonet affiche à côté de ses nombreuses maisons individuelles et de son intérêt pour le logement collectif, un certain nombre de bâtiments industriels et utilitaires qui ouvrent un nouveau champ de réflexion, à la suite de son travail avec l'architecte Louis Kahn, sur la nécessité d'une nouvelle monumentalité contemporaine pensée à partir d'images fortes correspondant à la fonction des bâtiments. Ainsi, par exemple, les réalisations de la Banque de France de Châteauroux en 1989, de Marne-la-Vallée en 1993 ou des bâtiments publics comme le Tribunal d'Instance et le Conseil de Prud'hommes de Vierzon en 1995.

Ancien élève de l'École des Beaux Arts de Paris et de Jean Prouvé au Conservatoire des Arts et Métiers, Christian Gimonet eut tout au long de

PARTENAIRES :



Rejoignez la communauté des professionnels de l'architecture

**MAFBOIM**

[www.mafcom.com](http://www.mafcom.com)

• **Banque votre réseau professionnel**  
 • **Régalez vous avec nos chèques d'operte**  
 • **Échangez vos savoirs, découvrez les talents, découvrez les professionnels**  
 • **Participez à nos conférences et séminaires**  
 • **Commencez la construction de demain**

